Faire un don par virement bancaire

Association Domus Vitae

Votre soutien contribue à faire vivre notre projet d'habitat partagé inclusif et solidaire, et à accompagner les habitants au quotidien. Vous pouvez effectuer votre don par virement bancaire en utilisant les coordonnées ci-dessous.

Coordonnées bancaires de l'association

Titulaire du compte	[Nom exact figurant sur le RIB]
IBAN	[À compléter à partir du RIB]
BIC	[À compléter à partir du RIB]
Banque	[Nom de la banque — facultatif]

Comment effectuer votre don ?

1. **Connectez-vous à votre espace bancaire**
 Accédez au site internet ou à l'application de votre banque, ou rendez-vous en agence si vous préférez être accompagné.
2. **Ajoutez Domus Vitae comme bénéficiaire**
 Dans la rubrique des virements, renseignez les coordonnées bancaires de l'association à partir de notre RIB : IBAN et, si nécessaire, BIC. Un délai de validation peut être imposé par votre banque.
3. **Effectuez votre don**
 Indiquez le montant de votre choix, puis vérifiez le bénéficiaire et les informations du virement avant de confirmer l'opération.
4. **Conservez la confirmation**
 Gardez le justificatif de virement fourni par votre banque pour retrouver facilement la trace de votre don.

Libellé conseillé

Pour faciliter l'identification du versement, vous pouvez indiquer « *Don + Nom Prénom (ou Don + Nom de l'entreprise pour une personne morale)* » dans le libellé du virement. Si vous souhaitez un reçu fiscal, contactez l'association en précisant vos coordonnées et la date du virement. L'émission d'un reçu fiscal dépend de l'éligibilité du don et du respect des conditions applicables.

Merci pour votre générosité et votre soutien à Domus Vitae !